

L'ATELIER CINÉMA du Collège La Forêt : qu'est-ce que c'est ?

Un apprentissage théorique accompagné d'une mise en pratique dans plusieurs domaines :

- Sensibilisation au cinéma (Histoire, films phares, réalisateurs marquants)
- Apprentissage de l'écriture cinématographique (scénario et story-board)
- Initiation à la prise de vue (caméra vidéo numérique)
- Initiation au montage cinématographique (logiciel de montage numérique)

Qui peut s'inscrire ?

L'élève de 5^{ème} volontaire et motivé postule pour deux ans.

Il s'engage à suivre les séances de l'atelier en quatrième et en troisième à raison de deux heures hebdomadaires inscrites sur son emploi du temps.

Si une expérience de la vidéo peut être utile, elle n'est pas obligatoire pour postuler à l'atelier.
L'inscription à l'Atelier Cinéma n'engendre pas l'achat de matériel supplémentaire pour l'élève.

Les deux heures supplémentaires ne peuvent pas se cumuler avec les options facultatives de quatrième et troisième (Latin).

La participation à un Atelier Cinéma en collège constitue un atout important pour l'orientation dans une filière artistique après la troisième.

L'Atelier Cinéma du collège débute dès la rentrée de septembre, les élèves de quatrième et troisième sont intégrés au même atelier qui est encadré par M. Chappey, Professeur documentaliste.

La première année est découpée en plusieurs modules thématiques où les élèves assimilent la grammaire du cinéma et produisent des "films minute".
La deuxième année est essentiellement consacrée à l'écriture et la réalisation d'un court métrage.

Le dossier de candidature complet doit être déposé au Secrétariat du collège ou renvoyé par mail à CDI.0730036T@ac-grenoble.fr

Les familles seront avisées des candidatures retenues début juillet 2026.

3 pièces à fournir pour le vendredi 12 juin 2026 (au plus tard) :

- ☐ **Autorisation parentale et engagement de l'élève (pièce fournie à compléter)**
- ☐ **Questionnaire de candidature (pièce fournie à compléter)**
- ☐ **Une lettre de motivation de l'élève qui détaille les raisons pour lesquelles il postule à l'atelier et qui fait état (le cas échéant) de ses expériences dans le domaine du cinéma, de l'image, du son.**

Les autorisations relatives au droit à l'image en cas de diffusion des travaux d'élèves feront l'objet d'autorisations spécifiques le cas échéant.



Atelier Cinéma 2026 - 2028

Questionnaire de candidature

Nom :

Classe :

Prénom :

Pensez-vous être capable de supporter deux heures supplémentaires dans votre emploi du temps ? Justifiez votre réponse :

.....
.....
.....

Quels domaines abordés dans le cadre de l'Atelier Cinéma vous intéressent les plus ?

☐ Histoire du cinéma, films phares, réalisateurs marquants

☐ Prise de vue : utilisation d'une caméra vidéo numérique

☐ Utilisation d'un logiciel de montage numérique

☐ Écriture de scénario / de dialogue

☐ Musique / son / bruitage

☐ Autres :

Expliquez pourquoi :

.....
.....

Cochez les réponses qui vous correspondent le mieux :

	Jamais	Quelquefois	Souvent	Presque tous les jours	Si oui avec quels matériels ?
J'utilise un appareil photo et/ou un caméscope					
Je fais des films avec mon téléphone					
J'utilise un logiciel de montage vidéo					
J'utilise un logiciel de création musicale					
Je dessine pour mon plaisir					
J'invente et j'écris des histoires					

Mon genre de film favori :

Mon film préféré :

Mon réalisateur préféré :

Mon acteur/ actrice préféré(e) :

Avez-vous déjà réalisé un montage photo ou vidéo ?

Si oui, vous pouvez joindre un exemplaire de votre travail à votre dossier de candidature en fichier numérique.

Atelier Cinéma 2026 - 2028

Autorisation parentale

Monsieur / Madame

responsable légal de l'élève

actuellement en classe de

l'autorise à fréquenter l'Atelier Cinéma en classe de quatrième et de troisième à raison de deux heures supplémentaires par semaine inscrites à son emploi du temps pour les années scolaires 2026/2027 et 2027/2028.

Fait à

Le..... 2026

Signature du responsable légal

Engagement de l'élève

Nom :

Prénom :

actuellement en classe de cinquième

m'engage à suivre avec assiduité les séances de l'Atelier Cinéma inscrites à mon emploi du temps pendant mes années de quatrième et de troisième au collège La Forêt pour les années scolaires 2026/2027 et 2027/2028.

Fait à

Le..... 2026

Signature de l'élève

